

N/REF : 15/07/2025 17H10 C:000053 I:02436
V/REF : AC/C23930
V/Email reçu le Mardi 15/07/2025 a 17H10

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. ROX
IMMEUBLE : ROSEAUX - ROX
2/3, RUE DE LA RIVIERE
.
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le 10 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : ALLEE 3 RIVIERE - MME ROLLO 06 79 07 96 55
LOGEMENT N° 105955, PORTE N°36, 3° ÉTAGE, TYPE 4

MOTIF : CRÉATION D'UNE TRAPPE DE VISITE SUR TABLIER BAIGNOIRE
+RECHERCHE ET RÉPARATION : REMONTÉES D'ODEURS

Donneur d'ordre : Mme AS DARIY

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 29/07
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DU TABLIER DE BAIGNOIRE
CONSTAT : TABLIER DE BAIGNOIRE NON DÉMONTABLE ET CREATION DE TRAPPE
IMPOSSIBLE
APPEL GESTIONNAIRE : ACCORD POUR REMPLACEMENT TABLIER DE BAIGNOIRE
PRISE DE RÉFÉRENCES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 07/08
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DEPOSE TABLIER DE BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE D'UN TABLIER DE BAIGNOIRE
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LGESTION Email envoyé le 08/10/25 a 12H18 Mme AS DARIY

SUITE ECHANGE AVEC LA LOCATAIRE, CETTE DERNIERE N'A PLUS AUCUNE
REMONTÉE D'ODEUR DEPUIS LE REMPLACEMENT DU TABLIER DE BAIGNOIRE
NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS CLOTURONS DONC LA DEMANDE

0710: MSG REP

2909: MSG REP

--

16/07 MSG LAISSÉ

SUITE A DONNER : OUI. LE 29/07/2025 A 15:21

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 29/07	2	50,00	50,00
1,00	DEP002-Dépl.<35km de l'ag.Aig.Tvx hs BPU	2	20,00	20,00
1,00	PBL046-FP.Tablier baign.bois façade	3	110,00	110,00
TOTAL H.T.				180,00
T.V.A. a 10,00%				18,00
TOTAL T.T.C.En EURO				198,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

